

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron

Etude de Mme Bernadette SUAUI

Les possessions hospitalières de Martrin, membre de la commanderie de Saint-Félix de Sorgues, au Moyen Age et sous l'Ancien Régime

par Bernadette SUAUI

La commanderie hospitalière de Saint-Félix de Sorgues ⁽¹⁾ a suscité beaucoup moins d'intérêt que sa voisine, la commanderie templière de Sainte-Eulalie ⁽²⁾. Cependant, l'histoire complexe de l'un de ses membres situé à Martrin ⁽³⁾, érigé en commanderie à diverses époques ⁽⁴⁾, a donné lieu à plusieurs travaux de recherches ⁽⁵⁾, d'une part pour tenter de

1. Saint-Félix de Sorgues, Aveyron, canton de Saint-Affrique. Cette commanderie dépendait du grand-prieuré de Saint-Gilles (et non de celui de Toulouse), mais la plupart des archives la concernant sont conservées aux Archives départementales de la Haute-Garonne (A.D.H.G.). Cependant, quelques liasses et registres se trouvent aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône (A.D.B.R.) dans le fonds du grand-prieuré de Saint-Gilles.
2. Sainte-Eulalie-de-Cernon, canton de Cornus. Pour les archives, on peut faire les mêmes remarques que pour Saint-Félix. L'essentiel du fonds est conservé aux Archives départementales de la Haute-Garonne et une petite partie aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône.
3. Martrin, Aveyron, canton de Saint-Sernin.
4. Notamment dans la seconde moitié du XV^e siècle : on trouve un Brenguier Aldebert, précepteur de la *domus* de Martrin et du Cayla, en 1458, A.D.H.G., H Malte, Saint-Félix 24, pièce 13.
5. Adolphe de Martrin-Donos, « Essai sur les origines de la famille de Martrin », *Procès verbaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, t. XXXVII, 1959, p. 311-320. Lors du congrès à Millau, à l'issue de cette communication, M. de Martrin (fils du précédent) m'a fait comprendre qu'il possédait des documents susceptibles d'apporter des éléments nouveaux pour l'histoire de cette commanderie. Mais il n'a pas été possible d'approfondir cette information. D'ailleurs, l'article de M. de Martrin ne s'y réfère pas. Nous citerons cependant la note concernant la famille Martrin-Donos qui figure dans J. Villain, *La France moderne, grand dictionnaire généalogique, historique et biographique*, III, Haute-Garonne et Ariège, Montpellier, 1911, p. 356, note 1 : « Les anciens auteurs remontent la filiation de la maison de Donos au IX^e siècle et la disent issue de Gomezinde, noble espagnol... », comme semblerait l'attester une charte de Charles le Chauve, conservée par la famille etc. André Soutou, « Trois chartes occitanes du XIII^e siècle concernant les hospitaliers de La Bastide-Pradines (Aveyron) », *Annales du Midi*, t. 79, 1967, note 82, p. 121-172. Jean Laroze, « Martrin, modeste Versailles des commandeurs de Saint-Félix », *Découverte du*

connaître ses origines, grâce notamment à deux chartes de la seconde moitié du XII^e siècle, publiées en 1926 par Clovis Brunel⁽⁶⁾, d'autre part pour présenter cet ensemble fortifié, certes profondément remanié, édifié sans doute à la fin du XV^e siècle ou au début du siècle suivant, et que l'on attribue à l'un de ses commandeurs, Penavayre de Sales ou de Salies, lequel a laissé de nombreux témoignages archéologiques toujours visibles⁽⁷⁾, alors que les sources écrites le concernant sont plutôt rares⁽⁸⁾. Son tombeau en effet a été placé à l'intérieur de l'église paroissiale et ses armoiries sont représentées et sur la tour fortifiée de Martrin et sur plusieurs clés de voûte, provenant notamment de l'ancienne église de Saint-Laurent⁽⁹⁾. Or, le château de Martrin aurait servi de résidence principale aux commandeurs de Saint-Félix, après la démolition et la ruine, pendant les guerres de Religion, des bâtiments de la commanderie mère, si bien que le docteur Laroze a d'ailleurs pu intituler son article « Martrin, modeste Versailles des commandeurs de Saint-Félix ».

LA DOCUMENTATION

Des raisons personnelles viennent expliquer mon intervention, justifiée surtout par une documentation relativement importante⁽¹⁰⁾, conservée aux Archives départementales de la Haute-Garonne et constituée

Rouergue, Annales, t. 8, 1991-1992, Millau, 1998, p. 207-235. Jacques Miquel est l'auteur de nombreux travaux sur les commanderies du Rouergue ; citons en dernier lieu, « Commanderies templières et hospitalières du Rouergue », *Revue du Rouergue*, n° 57, 1999, p. 2-44, ici p. 12-16.

6. Clovis Brunel, *Les plus anciennes chartes en langue provençale...*, Paris, 1926, ici n° 89 et 155. Ces deux chartes se trouvent aux Archives départementales de la Haute-Garonne, H Malte, Saint-Félix de Sorgues, 24, p. 1 et 3. La première a été publiée en dernier lieu par Jean Delmas, dans *Saint-Sernin, ... al canton*, Christian-Pierre Bedel, dir., Rodez, Mission départementale de la Culture, 1992, p. 53.

7. Voir notamment André Soutou, « Deux inscriptions à la croix de Malte : le tombeau du commandeur à Martrin et la croix de Saint-Laurent à Plaisance », *Revue du Rouergue*, 1978, p. 239-240. J. Miquel, *Les commanderies...*, p. 12-16.

8. Saint-Laurent, commune de Plaisance, Aveyron, canton de Saint-Sernin.

9. Dans l'ouvrage d'A. Du Bourg, *Histoire du grand prieuré de Toulouse*, Paris, Toulouse, 1883, les listes des commandeurs, surtout naturellement pour les commanderies du grand-prieuré de Saint-Gilles, présentées sommairement, sont très lacunaires. Pour la commanderie de Saint-Félix (p. 587), le nom de Penavayre de Sales n'apparaît pas. À notre connaissance, Penavayre de Sales, dans le fonds de Saint-Félix, membre de Martrin, n'est cité que dans trois actes, en 1479, 1481 et 1488 : il porte alors le titre de prieur, *preceptor*, de Martrin et de coseigneur de Farreyroles (A.D.H.G., H Malte, Saint-Félix de Sorgues, 26, p. 1 et 2 ; H Malte, Saint-Félix de Sorgues, 24, pièce 15). L'acte de 1479 est une sentence arbitrale exigeant la participation des habitants de Farreyroles à la réparation de l'église de Martrin. Mais cette procédure semble avoir été suscitée par le curé de Coupiac et de Massiliergues et non par le commandeur. Dès 1503, Penavayre de Sales n'est plus à Martrin puisque Tristan de Sales (peut-être un parent) intervient dans un acte concernant les privilèges de Martrin (pâturages) et porte le titre de précepteur de Saint-Félix, Martrin et du Cayla (A.D.H.G., H Malte, Saint-Félix 24, p. 9, 10 et 23). En outre, en 1514, Tristan de Sales, commandeur de Saint-Félix et de Martrin, obtient des lettres patentes de François I^{er} pour la création de deux foires à Martrin (A.D.H.G., H Malte, Saint-Félix 24, p. 19). La première foire aura lieu le 26 juillet, *fest de madame Sainte-Anne*, et la seconde, le 4 octobre, jour de la Saint-François. Penavayre de Sales est cité en 1532 par A. Du Bourg comme commandeur d'un membre de la commanderie de Sainte-Eulalie de Cernon (Mayonnettes, Hérault (?)), mention confirmée par l'acte (A.H.H.G., H Malte Saint-Eulalie 19, pièce 69). Mais s'agit-il du même personnage que celui qui était commandeur à Martrin cinquante ans plus tôt ? On peut en douter.

10. Le fonds de la commanderie de Saint-Félix de Sorgues comprend vingt-six liasses et une cinquantaine de registres.

essentiellement par un type de documents que l'on appelle les reconnaissances féodales, donnant en quelque sorte une description des terres et autres biens fonciers, soumis à redevances en argent et en nature. Certes nous n'avons fait, devant l'ampleur des sources et dans le cadre de cette communication, qu'effleurer le sujet et proposer quelques thèmes de recherches qui mériteraient d'être beaucoup plus approfondis : le seul membre de Martrin compte une dizaine de registres de reconnaissances ⁽¹¹⁾.

Le plus ancien date de 1420, les autres couvrent la période moderne et les derniers (1750-1775) sont complétés par des arpentements ou plans parcellaires ⁽¹²⁾, qui sont le résultat d'une politique générale menée à cette époque-là, notamment dans les commanderies. Ces registres sont dressés par un notaire qui vient de Saint-Affrique, mais aussi de Coupiac et même de Nant et qui est accompagné du commandeur de Saint-Félix, appelé également précepteur, ou de son procureur. Cette opération se justifie le plus souvent par la récente nomination d'un commandeur et par des événements majeurs qui se sont produits au cours de la période concernée ; elle permet ainsi au commandeur de procéder au recensement des biens dont il assume la gestion et dont il perçoit les revenus. C'est le cas en 1420, lorsque, en pleine guerre de Cent Ans, Galhard de Montet, *miles* et *preceptor*, vient de prendre ses fonctions et fait regrouper dans un même registre les reconnaissances féodales des tenanciers de la commanderie de Saint-Félix et de tous ses membres. C'est le cas en 1582 quand Arnaud Asemar préfère, après le pillage des bâtiments de la commanderie de Saint-Félix, s'installer à Martrin, où il prend le titre de commandeur de Martrin, du Cayla et de coseigneur de Farreyroles et où le notaire de Coupiac, Antoine de Coste, reçoit les reconnaissances féodales pour les tenures dépendant de ce bien. De la même façon, en 1632, quand Jacques Glandèvez-Cuges, surnommé le commandeur de la Contre-Réforme, prend la direction des deux commanderies de Saint-Félix et de La Selve ⁽¹³⁾, relativement proches l'une de l'autre, tout au moins par leurs possessions, il entend mettre de l'ordre dans la gestion de ses affaires, après les périodes troubles des dernières décennies, tandis qu'à la même époque, en 1636, l'évêque de Vabres, Mgr François de La Valette-Cornusson, entreprend une visite générale de son diocèse ⁽¹⁴⁾. Enfin, autour de 1750, dans un dernier sursaut avant la période révolutionnaire, les opérations d'arpentement, déjà citées, et de bornages, permettant d'affirmer les droits et de les justifier, pour remédier aux

11. A.D.H.G., H Malte, reg. 2309 (1420), 2325 (1) (1582), 2334, 2335, 2337, 2338 (4 vol. pour 1634), 2344 (1667), 2351 (1745-1750), 2359 (1775).

12. A.D.H.G., PA 52 (Saint-Laurent, 7 plans) ; PA 53 (Farreyroles, 7 plans) ; PA 54 (Le Cayla, 12 plans) ; PA 55 (Martrin, 14 plans), vers 1750-1770.

13. La Selve, Aveyron, canton de Réquista, commanderie templière à l'origine dont le fonds est conservé aussi aux Archives départementales de la Haute-Garonne.

14. Jacques Douziech, « Sur les pas de Mgr François III de La Valette-Cornusson, évêque de Vabres en 1636-1637 », *Etudes aveyronnaises*, 1995, p. 153-169.

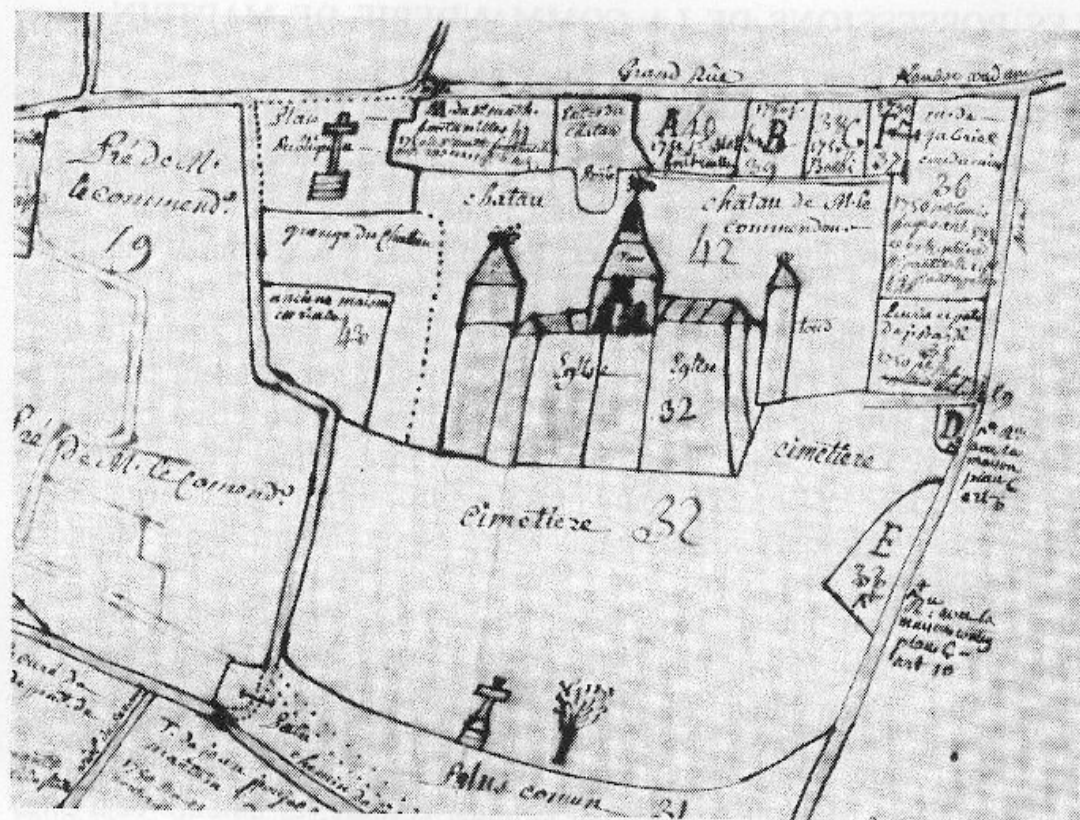
tentatives d'empiètements, se développent un peu partout, illustrées par des plans parcellaires, qui viennent compléter les reconnaissances datées de 1745 et de 1775.

Le registre le plus ancien (1420) a encore fière allure, malgré une couverture en cuir et à rabat, en piteux état. C'est un grand in 4° de 270 folios, sur papier de qualité, qui se caractérise par une belle écriture du XV^e siècle. Les actes sont rédigés en latin par Pierre Bonnafous, notaire de Saint-Affrique. Les folios qui nous intéressent sont au nombre de quarante et regroupent les *recogniciones* surtout de Martrin, Le Cayla, Farreyroles, Plaisance, mais aussi de Coupiac et de Montclar. Les actes sont reçus, en désordre, dans la maison de Martrin (*domus*), dans une chambre ou une salle (*aula, camera*) proche des fortifications, près de l'entrée ou encore *in aula superiore turris*, et quelquefois sur la place de l'Orme. Ces quelques précisions nous renseignent sur l'aspect déjà fortifié de la *domus* hospitalière de Martrin, site naturellement défensif, bien avant les constructions et les aménagements postérieurs à la guerre de Cent Ans.

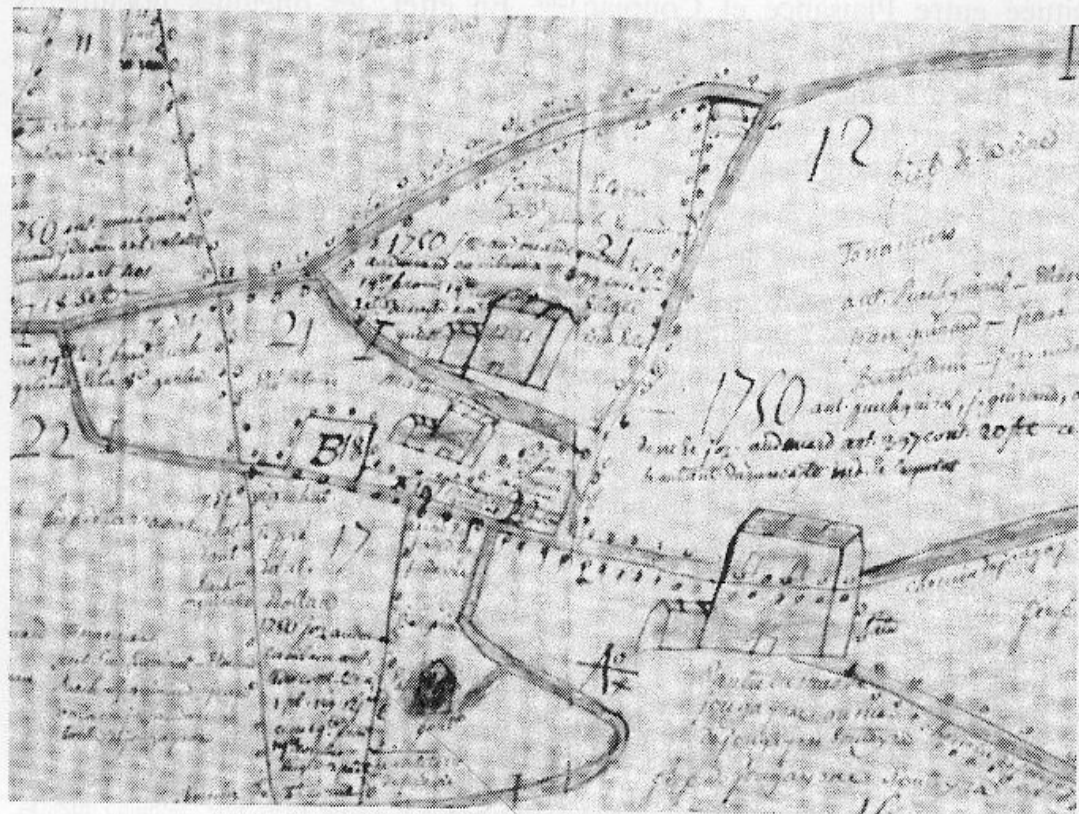
Les autres registres sont physiquement « moins attrayants », bien que les reconnaissances de 1632-1634, au moment de la Contre-Réforme, aient donné lieu à une série de livres, avec reliure en parchemin, également de qualité.

Le dernier registre (de 1775) a retenu notre attention pour plusieurs raisons. Le commandeur de Saint-Félix, François Ignace Tonduty de Malijac, a fait procéder, pour l'ensemble des biens des membres de la commanderie, à un relevé, selon un plan identique, qui énumère par communauté, en premier lieu les « mazages » ou fiefs, lesquels forment de véritables hameaux et comprennent plusieurs chefs de famille, puis, toujours par communauté, les autres biens isolés regroupés par tenancier (maison, vigne, champ, pré, etc.). Certains noms de tenanciers apparaissent ainsi plusieurs fois, avec mention des professions ou du statut (le plus souvent, laboureur ou travailleur et quelques artisans). En outre, des données chiffrées sont fournies : on connaît de ce fait les contenances et les superficies des « mas », exprimées en sétérées, quartes et boisseaux, certes difficiles à convertir. Cependant, grâce à ce registre de reconnaissances que complètent les plans parcellaires, déjà cités, il sera possible désormais, à l'aide des plans cadastraux napoléoniens, d'envisager une étude approfondie de l'occupation des sols du terroir de Martrin. Enfin, toujours dans le même registre et pour chaque communauté, le montant des censives de la seigneurie foncière est calculé ⁽¹⁵⁾, le montant de la seigneurie banale n'étant pas connu.

15. Les revenus de la seigneurie foncière apparaissent très modestes. Dans la communauté de Martrin, les possessions hospitalières s'étendent sur 600 sétérées et rapportent 14 setiers de froment, 20 setiers d'avoine, 13 de seigle, quelques poules, cire et argent. Le Cayla : 682 sétérées, pour 11 setiers de froment, 14 setiers d'avoine, 1 de seigle etc. Farreyroles et Saint-Laurent : 530 sétérées, pour 3 setiers de froment, 5 d'avoine et 5 de seigle, poules, et argent.



L'église, le château et le cimetière de Martrin
(plan et dessin, AD 31, PA 55, D).



Le mas de Jouvayrac, près de Martrin
(plan et dessin, AD 31, PA 55, G).

LES POSSESSIONS DE LA COMMANDERIE DE MARTRIN

Localisation et implantation

A la fin du Moyen Age et à l'époque moderne, ces possessions sont situées essentiellement autour de Martrin et du Cayla⁽¹⁶⁾. C'est une zone de plateaux, prolongeant le rougier de Camarès, aux sommets culminant autour de 600 mètres, séparés par des cours d'eau ou ruisseaux peu profonds. Elles forment presque un parallélogramme, pouvant atteindre, d'est en ouest, 7,5 à 8 km, et du nord au sud, 3,5 km, et s'étalent largement de part et d'autre de deux cours d'eau : le Mousse qui traverse Coupiac⁽¹⁷⁾ et le Gos vers Le Cayla, deux affluents du Rance, lequel va se jeter, non loin de là, dans le Tarn. Toujours près du Tarn, il faut signaler également la présence de quelques possessions plus isolées, vers le nord, entre Montclar et Brousse⁽¹⁸⁾.

Origine

Par manque de documentation pour les XIII^e et XIV^e siècles, les origines et le développement du patrimoine foncier de la commanderie ou de l'hôpital de Martrin restent mal connus, comme les auteurs déjà cités l'ont souligné⁽¹⁹⁾.

On peut affirmer seulement que les premières donations (milieu du XII^e et début du XIII^e siècle) concernaient les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem et se trouvaient autour du plateau dominé par l'église de Saint-Laurent, portant alors le titre de paroisse, aujourd'hui en ruine et située entre Plaisance et Coupiac⁽²⁰⁾. En effet, les quelques documents conservés – dont les chartes de 1160 et 1176 – évoquent les donations faites par plusieurs seigneurs des environs, Frotard, vicomte de Broquiès, Escaffre puis Imbert de Curvalle et la famille Camboussières, pour des biens regroupés dans la paroisse de Saint-Laurent, constituant ainsi le noyau primitif des possessions de l'hôpital. Très rapidement, on assiste à une extension du patrimoine foncier vers l'est, puisque Martrin et le mas de Coudayrolles apparaissent en même temps dans les textes, Martrin dans une bulle du pape Alexandre III (1169-1181)⁽²¹⁾ et Coudayrolles dans la donation d'Imbert de Curvalle (1176). En effet, la bulle du pape non datée (vers 1170-1175) énumère les treize églises situées dans l'évêché du

16. Le Cayla est aujourd'hui un hameau de la commune de Martrin.

17. Coupiac, Aveyron, canton de Saint-Sernin.

18. Montclar, Aveyron, canton de Saint-Sernin ; Brousse-le-Château, Aveyron, canton de Saint-Rome-de-Tarn.

19. Voir note 5.

20. L'église de Saint-Laurent, en grande partie en ruine, a néanmoins fait l'objet d'une restauration partielle. En effet, le clocher a été restauré. Cette église se trouve actuellement sur le territoire de la commune de Plaisance, bastide du début du XIV^e siècle qui n'existait donc pas lors de la fondation de la commanderie, alors que Curvalle, dès 1160, (aujourd'hui dans le Tarn) et son seigneur sont bien mentionnés.

21. La bulle d'Alexandre III (A.D.H.G., Saint-Félix de Sorgues 6, p. 5) a été publiée et étudiée par A. Soutou, *Trois chartes occitanes...*, p. 164-172.

Rouergue et dépendant des hospitaliers : l'église de Martrin, sans titulature, est citée, alors que l'église de Saint-Laurent – dont on sait pourtant qu'elle fait partie déjà depuis quelques années de leurs possessions – ne figure pas dans cette énumération. On peut donc supposer qu'à la fin du XII^e siècle, l'église paroissiale de Saint-Laurent est aussi appelée église de Martrin, alors simple hameau n'ayant pas encore le statut de paroisse, mais connaissant sans doute dès cette époque-là un certain développement, au détriment de Saint-Laurent. Les quelques actes conservés pour le XIII^e siècle (1225, 1241, 1259 et 1284) viennent conforter l'hypothèse d'une vaste paroisse de Saint-Laurent, dont les limites s'étendent à tout le plateau, puisque les actes concernent des biens toujours situés dans cette même paroisse et donnés aux hospitaliers pour lesquels, par contre, on dispose de quelques précisions. R. Feraud et U. Delser, en effet, sont qualifiés de *commandaire de l'espital de Martin* ⁽²²⁾.

Au siècle suivant, la documentation fait défaut pour justifier la prééminence de Martrin qui se poursuit et qui continue à se développer ; et pourtant de profondes transformations et modifications ont dû se produire dans le secteur géographique qui nous intéresse : fondation de bastides (Plaisance notamment), mise en place de nouvelles structures religieuses et administratives, création de paroisses ⁽²³⁾, et enfin importants changements apportés dans l'organisation et les possessions des commanderies hospitalières, après la suppression des templiers par Philippe IV le Bel. On peut penser aussi que le rattachement de l'hôpital de Martrin à la commanderie de Saint-Félix de Sorgues correspond à cette période de mutation.

Et pourtant quelques remarques méritent d'être développées pour mieux comprendre le déplacement vers Martrin du siège principal de l'hôpital ou commanderie.

La présence d'une commanderie se développant autour du noyau primitif de Saint-Laurent ne pouvait que déplaire aux seigneurs les plus proches, celui de Curvalle, même s'il a été à l'origine l'un des généreux donateurs, puis ceux de la bastide de Plaisance et surtout, le seigneur de Coupiac ⁽²⁴⁾, dont la puissance a su postérieurement s'exprimer dans la construction d'une véritable forteresse. Ils n'avaient donc pas intérêt à favoriser l'extension d'un rival éventuel dont les ambitions foncières se trouvaient ainsi limitées par la géographie même du site.

La présence de l'homme dans le secteur de Martrin n'est pas récente : les nombreuses statues-menhirs ⁽²⁵⁾ identifiées et étudiées depuis un siècle – celles de Montclar, à La Borie de Paulets et au lieu-dit L'Hôpital, celles de Martrin (à La Raffinié), celles de Coupiac (Reganel), ou encore les

22. A.D.H.G., H. Malte, Saint-Félix de Sorgues 24, pièces 2 (1241), 4 (1284), 5 (1225), 6 (1259).

23. Dans le registre de 1420 (A.D.H.G., H. Malte, reg. 2309), on peut constater toutes ces transformations.

24. Sur Coupiac, voir Félix Sirgue, *Coupiac*, 2^e éd., Millau, 1993.

25. Voir les publications de Jean-Pierre Serres, *Les statues-menhirs du groupe rouergat*, Musée archéologique de Montrozier, Guide d'archéologie n° 4, Causse-Cévennes, 1997.

statues-menhirs découvertes récemment à Jouvayrac et Monteilhet –, le matériel préhistorique (haches taillées, haches polies notamment) de la ferme de Juéris, toujours dans la commune de Martrin, tout comme les toponymes (Martrin, Jouvayrac, etc.) attestent d'une permanence de l'occupation du sol depuis les temps les plus anciens jusqu'à la Révolution et même jusqu'à nos jours. Les atouts, économiques notamment, dans cette région sont nombreux : carrières de pierre, comme l'évoquent les toponymes La Mole, La Molière ; agriculture prospère, comme en témoignent encore aujourd'hui les cultures qui recouvrent les plateaux ; zone de passage aussi, avec la proximité du Tarn, longé par de puissantes forteresses, Broquiès en particulier ⁽²⁶⁾.

Par ailleurs, la présence d'un hôpital, peu éloigné du Tarn, qui portera par la suite le nom de Saint-Jean de Montclar et qui, au Moyen Age, s'appelle l'hôpital d'Escabelhadouyre ⁽²⁷⁾, aux origines également obscures, mais qui forme, dès le XV^e siècle, avec ses dépendances (La Capelle, La Vergnière, Montcouyol, Escabieux, Clamensac et par la suite La Borie de Paulets), un ensemble de possessions rattachées aussi à la commanderie de Martrin, vient conforter la vocation hospitalière de ce secteur géographique, face à l'implantation proche, sur l'autre rive du Tarn, des templiers de La Selve.

Principales caractéristiques

Permanence et continuité, mais aussi évolution certaine. On peut se demander en premier lieu, puisque la documentation couvre plusieurs siècles, quelle a été l'évolution de ce patrimoine depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution. S'est-il accru ou, au contraire, a-t-il perdu de son importance ?

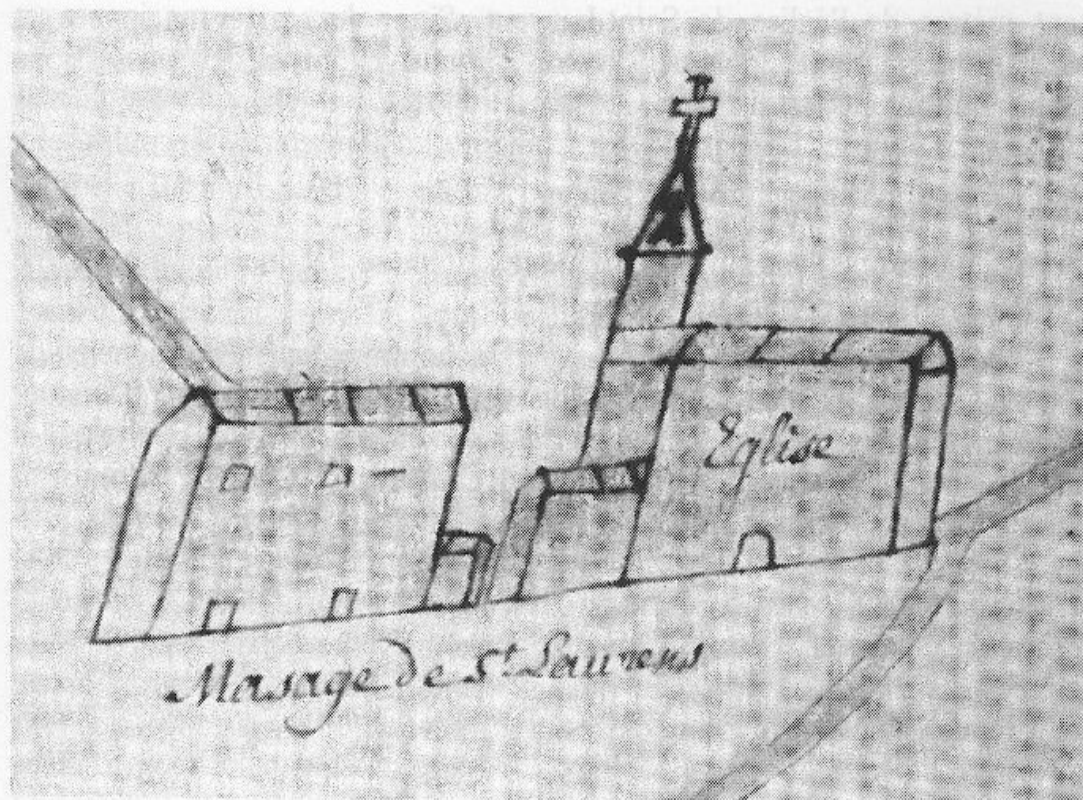
Il faut souligner tout d'abord une grande stabilité dans tous les domaines.

La toponymie

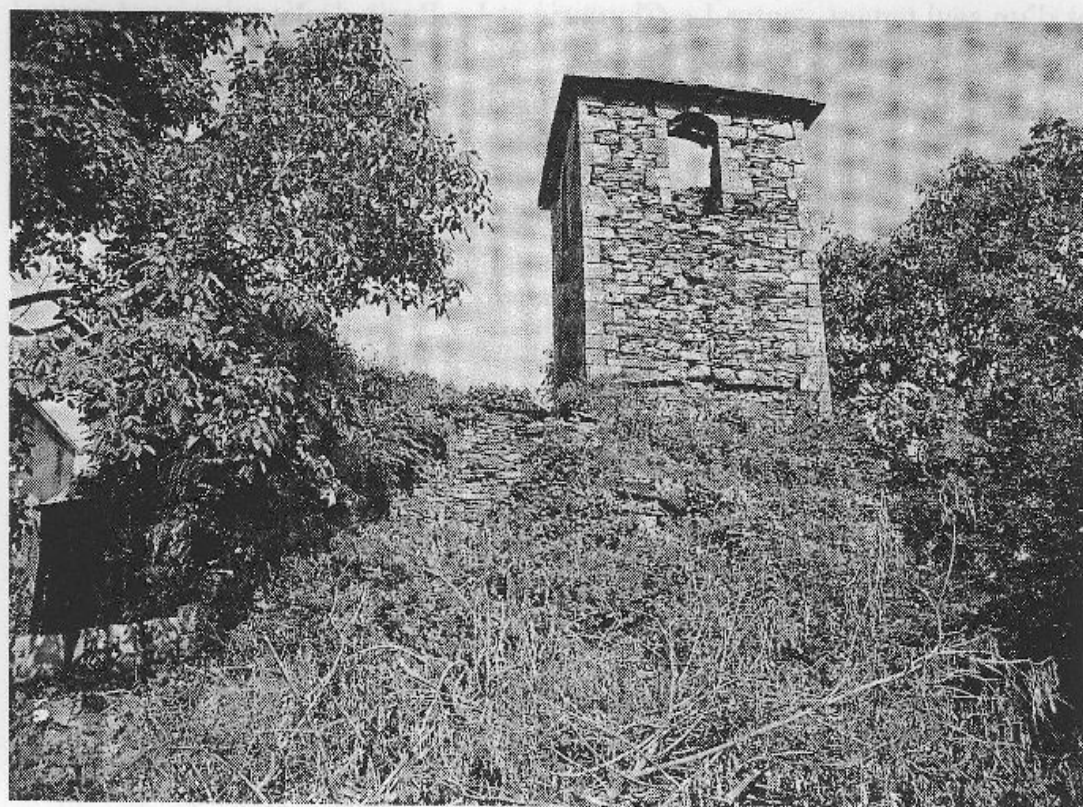
Rares sont les lieux-dits que nous n'avons pu identifier ni localiser sur les cartes actuelles. Sauf exception, on ne constate pas de changement dans les noms de lieux. Même les toponymes cités pour la paroisse de Saint-Laurent, dans les chartes des XII^e et XIII^e siècles, existent encore aujourd'hui ; à plus forte raison les toponymes du XV^e siècle. Quelques modifications néanmoins : le mas appelé anciennement de Martel correspond sans doute, d'après les confronts, à la ferme aujourd'hui abandonnée de Perdigaliès, non loin du Gos ; on peut citer encore la ferme de Canivenc qui ne s'est développée qu'à l'époque moderne, à quelque

26. Rappelons que c'est Frotard, seigneur de Broquiès, qui a joué un rôle dès la fondation de l'hôpital (voir note 6).

27. Jacques Bousquet, « Les premiers textes concernant des hôpitaux en Rouergue, essai d'interprétation », *Actes du 97^e Congrès national des Sociétés savantes*, Nantes, 1972, philo. et hist., p. 107-127, ici p. 112.



*L'église de Saint-Laurent
(plan et dessin, AD 31, PA 52, C).*



*Le clocher de l'église de Saint-Laurent (août 1998)
(Cl. J.-P. Suau).*

cent mètres de l'église de Saint-Laurent. Sinon les cartes anciennes et récentes permettent de situer la très grande majorité des possessions toutes quasiment limitrophes. Existents toujours par exemple les fermes de La Remoutarié, La Létarié, La Tracarié, La Lauselarié, Recoules, etc.

La stabilité du patrimoine

Même si une évolution économique semble se dessiner, ce patrimoine n'a guère évolué depuis le XV^e siècle.

Dès le Moyen Age, on sait que le commandeur est seigneur de Martrin et du Cayla et coseigneur de Farreyroles, qui, à l'origine, appartenait sans doute aux templiers – puisque la dîme de Farreyroles est donnée, en 1149, par Cédailz de Roquefort, à Elias de Montbrun et aux chevaliers du Temple⁽²⁸⁾ –. Deux fiefs dominant dans la juridiction de Martrin : au nord, le mas de Jouvayrac, divisé en quatre lots, et, au sud-ouest, celui de Coudayrolles, lui aussi partagé entre plusieurs tenanciers. Tous les deux vont à l'époque moderne éclater en plusieurs mas⁽²⁹⁾, certainement pour des raisons économiques et démographiques. Ces tenures d'ailleurs secondaires n'auront qu'une existence souvent éphémère puisque, sur les plans de 1750, elles ne sont pas accompagnées d'habitation et que les toponymes ont aujourd'hui quelquefois disparu : on peut citer les noms de Larrazal, La Cire, Rizolières, proches de Jouvayrac notamment. En même temps, il convient de noter cependant l'apparition de nouvelles exploitations qui se développent sur des terres appartenant déjà sans doute à la commanderie mais qui n'étaient pas cultivées. Le domaine dans son ensemble se trouve ainsi conforté, complété et d'un seul tenant : entre La Cloutarié et La Borie de Vaquier, sont encore bien localisées les fermes de La Videlarié, Le Truquel, le mas Vialo. On signalera⁽³⁰⁾ enfin une grande disparité entre les superficies de ces exploitations, en moyenne, pourvues de 30 à 40 sétérées, pouvant atteindre 85 sétérées pour le mas de La Létarié et même 120 pour celui de La Borie de Vaquier, ce dernier donnant l'impression au Moyen Age d'être beaucoup plus modeste.

A l'époque moderne, les possessions du membre de Martrin s'étendent en continu sur l'ensemble des territoires des deux communautés de Martrin et du Cayla, englobent les territoires, au sud-est de Farreyroles, à l'ouest de Saint-Laurent, avec des biens qui étaient situés dans les communautés de Plaisance et de Coupiac, et au nord, les fermes de L'Hôpital et de La Capelle, aujourd'hui sur la commune de Montclar.

28. A.D.G.H., H Malte, Saint-Félix 27, p. 1 (n° II, liasse V, titre II^e). Les hospitaliers sont devenus coseigneurs de Farreyroles, sans doute dès le XIV^e siècle (registre de 1420) et partageaient droits et revenus avec un seigneur laïque. Par contre, le mas de La Cloutarié, situé sur le territoire de Farreyroles, a été donné aux hospitaliers et à Guichart de Deissinas, maître du Rouergue, vers 1200, par Brémon de Verreiras (A.D.H.G., H Malte, Saint-Félix 27 (non numéroté)).

29. Voir en particuliers les registres : A.D.H.G., H Malte, reg. 2351 et 2354 et les plans cités en note 12.

30. Données fournies par le registre H Malte, reg. 2359.

*La typologie des actes***Les formulaires, les redevances, les droits restent identiques.**

Prenons l'exemple du mas de La Remoutarié⁽³¹⁾ : en 1420, le tenancier s'appelle Bernard Sicard et on sait que ce mas comprend maisons, jardins, prés, champs, terres cultivables et non cultivables (les bois ne sont pas signalés), pour le cens d'une quarte et demi de froment à apporter à la Saint-Julien, c'est-à-dire fin août, du huitième de tous les blés, légumes et fruits, et de six deniers tournois à payer à la Noël ; Bernard Sicard dispose aussi d'un four pour lequel il paie un cens d'une « galline », à la Noël ; il exploite également une pièce de terre avec un champ dans la juridiction de Coupiac, pour un cens de la moitié d'une quarte de froment, etc. En 1775, les redevances et les échéances sont les mêmes mais ils sont trois tenanciers, dont l'un réside dans le mas mitoyen de Coudayrolles et il est cité dans plusieurs actes, pour un fief qui s'étend sur 42 sétérées. On ne constate enfin aucun changement dans les formules juridiques. Le texte en latin du XV^e siècle correspond à la formulation encore adoptée au XVIII^e siècle : on reconnaît tenir en emphytéose et perpétuelle « pagésie », avec toute juridiction, haute, moyenne et basse, droits de lods et ventes et autres droits seigneuriaux.

Cependant on se garderait bien de proposer des conclusions trop rapides : d'une part, malgré les précisions données par les bornages, malgré quelques hommages et la terminologie utilisée, on ne connaît par ces registres que les biens fonciers et terres soumis à redevances, en nature ou en argent ; la « directe » du commandeur n'apparaît pas et encore moins la seigneurie banale ; d'autre part identifier et suivre les principales structures agricoles, au cours des siècles, ne posent guère de problème, mais chaque tenancier pouvait exploiter également des terres isolées, des prés, le long des cours d'eau, des bois, des vignes regroupées, jusqu'à une époque récente, dans de véritables vignobles, *vinhale*, sur les versants bien exposés, soit à Martrin, soit au Cayla, soit à Coupiac. Ces vignes ne produisaient sans doute pas un vin excellent, car le vin ne fait jamais partie des produits de la censive, laquelle prélève en premier du froment, puis en quantité comparable, légèrement inférieure, du seigle, de l'avoine, et de l'argent, pour un total et un montant fort modestes⁽³²⁾.

L'habitat et l'évolution économique et démographique

Nous n'avons pas étudié parallèlement les registres paroissiaux pour connaître l'évolution de la population, comme une étude en profondeur l'exigerait, mais déjà les registres de reconnaissances donnent quelques indications.

Certes en zone rurale, de nouvelles identités agricoles ont vu le jour, et nous avons déjà noté qu'à la ferme de La Remoutarié, par exemple, trois tenanciers gèrent au XVIII^e siècle un mas exploité par le seul Bernard

31. A.D.H.G., H Malte, reg. 2309, fol. 206 r, et reg. 2359, p. 19 et 20.

32. Cf. note 15.

Sicard en 1420 ; les tenanciers, comme le prouvent les paysages et les architectures encore visibles, étaient regroupés en de véritables hameaux, désignés quelquefois par le terme de villages, situés le plus souvent sur des versants bien exposés et sur trois niveaux, les uns proches des sommets, les autres à mi-pente, les autres enfin à un niveau inférieur, qui reste néanmoins assez éloigné du cours d'eau. Déjà au Moyen Age, le mas de Coudayrolles est divisé en quatre parts ; on les retrouve en quelque sorte au XVIII^e siècle, mais avec une structure sociale différente. En 1420, on peut penser que chaque tenancier a comme activité principale la culture de la terre ; progressivement, des professions artisanales se développent et permettent de mieux comprendre la vie dans un mas : Jean Bardy est laboureur, possède trois maisons sur le site, mais aussi d'autres biens situés en dehors de Coudayrolles ; Marc Antoine Rolland est laboureur dans un mas voisin, mais il reconnaît tenir plusieurs maisons à Coudayrolles et y exploiter des terres ; François Maleviale est maçon ; Barthélemy Bec (en 1420, la famille Bec était déjà installée à Coudayrolles) exerce la profession de tisserand ; enfin vit aussi dans le mas la veuve d'Antoine Jean, dont la profession n'est pas précisée. Il s'agit bien d'un habitat regroupé, déjà ancien, qui se confirme et qui est capable de vivre en autarcie.

Mais c'est surtout dans certains « villages » que les disparités s'intensifient : on voit bien la différence entre Saint-Laurent et Farreyrolles, pourtant qualifiées dès le XII^e siècle de paroisse, dotées d'une église, certes aujourd'hui en ruine, et Martrin et Le Cayla, qui ont connu une prospérité certaine jusqu'au XIX^e siècle.

Au Moyen Age, seules quatre ou cinq maisons indépendantes apparaissent à Martrin et aucune au Cayla. En 1775, Martrin compte, autour du château, résidence principale des commandeurs de Saint-Félix, une trentaine de tenanciers pour des maisons situées dans les deux rues principales et dans des quartiers qui se sont développés dans la proche périphérie, de La Pagésie, du Teron, jusqu'à Coudayrolles, avec des artisans (maréchal, cardeur de laine, tisserand, tailleur) mais aussi des marchands, hôte et même bourgeois. Pour le Cayla, le nombre de maisons semble moindre, mais le village a connu un développement notable, que les plans du XVIII^e siècle mettent bien en évidence. Par contre, Saint-Laurent et Farreyrolles n'ont profité, au cours des siècles, d'aucune véritable extension.

*

* *

En conclusion, je reviendrai sur la nécessité d'une comparaison entre les derniers registres de reconnaissances où les superficies sont données, les plans du XVIII^e siècle et les plans cadastraux napoléoniens ; ceci permettrait à la fois de mieux cerner une éventuelle évolution ou au contraire une stabilité dans l'étendue des possessions, et de mieux évaluer, par rapport aux limites des anciennes juridictions puis des communes, les implantations foncières de la commanderie, les superficies réelles, afin de conforter ou encore de nuancer ces premières conclusions.